

République Islamique de Mauritanie

Ministère de l'Agriculture



Projet de Développement de Filières Inclusives (PRODEFI)

Avis d'Appel d'Offres National (AAON)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Site Beta depuis le 22/02/2022
2. Cet Avis d'appel d'offres est relatif au Dossier d'Appel d'Offres N° : 53/CPMP/AGRICULTURE/PRODEFI/2022.
3. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie bénéficie d'un don du Fonds International de Développement agricole (FIDA) et du Programme d'Adaptation de l'Agriculture Paysanne (ASAP) pour financer le coût du Projet de Développement des Filières Inclusives (PRODEFI). Dans ce cadre, il est prévu **des travaux de réalisation de 39 forages manuels dans les wilayas de 2 Hodhs, l'Assaba, Guidimagha, Gorgol et Brakna en un(01) seul lot.**
4. Le Projet de Développement de Filières Inclusives (PRODEFI) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les **travaux de réalisation de 39 forages manuels dans les wilayas de 2 Hodhs, l'Assaba, Guidimagha, Gorgole et Brakna , en seul(01) lot**
5. Le présent appel d'offres est un Appel d'Offres National Ouvert.
6. Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
7. Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations auprès du Projet de Développement de Filières Inclusives (PRODEFI) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Unité de Gestion du Projet PRODEFI, Ilot B, Lot n° 223 – Tevragh-Zeina, Nouakchott - Mauritanie, Tél. : 25 90 07 60, Email : ugp@prodefi.mr, de 9 h à 16 h du Lundi au Jeudi et de 9h à 11h le vendredi.**

1. Les exigences en matière de qualification sont :

- a. L'entreprise doit prouver par des attestations de service fait ou attestation de bonne exécution qu'elle a déjà réalisé au cours des cinq (05) dernières années au moins deux (02) marchés similaires avec une valeur minimum de deux millions huit cent mille ouguiyas (2 800 000 MRU). La similitude portera sur la nature et le volume. Ces attestations de bonne exécution devront faire une description détaillée de l'objet de ces marchés, le nom et les références du maître d'ouvrage, le montant total du marché, le montant attribué à l'entreprise en cas de groupement et la période d'exécution. L'omission de ces justificatifs conduira à la non considération de l'expérience de l'entreprise.
- b. L'entrepreneur doit justifier qu'il dispose du matériel minimal suivant au moment de la soumission

La disponibilité et l'adéquation du matériel nécessaire pour la réalisation des travaux. En tout état de cause, l'Entrepreneur est tenu de disposer du matériel nécessaire et en bon état de fonctionnement pour la mission, il doit fournir la liste complète du matériel. Au minimum, il devra être en possession du matériel suivant :

- Un atelier de forage manuel complet (non engagé actuellement dans des travaux) ;

- 130 mètres linéaires de tubage PVC plein, diamètre 6 pouces ;
- 117 mètres linéaires de tubage PVC crépine, diamètre 6 pouces.

Tout autre matériel indispensable pour la bonne exécution des Travaux dans les délais et correspondant au planning proposé.

c. L'entrepreneur doit proposer le personnel clé suivant :

- Un foreur ayant au moins une expérience de dix (10) ans dans le domaine des travaux des forages manuels
- Deux aides foreurs ayant au moins une expérience de cinq (5) ans dans le domaine des travaux des forages manuels
- Trois manœuvres

Les CV doivent être fournis dans l'offre technique avec un engagement ferme, de l'Entrepreneur, que le personnel proposé remplira la mission en cas d'attribution du marché.

- d. Fournir des attestations d'autofinancement d'un montant d'un million ouguiyas (1 000 000 MRU) délivrées par une banque agréée et établie en Mauritanie.

2. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Unité de Gestion du Projet PRODEFI, Ilot B, Lot n° 223 – Tévragh-Zeina, Nouakchott - Mauritanie, Tél. : 25 90 07 60, Email : ugp@prodefi.mr, à compter du 10/11/2022 contre le paiement, non remboursable, au Trésor Public exclusivement, de trois mille Ouguiyas (3 000 MRU).** Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.
3. Les offres devront être déposées sous pli fermé à l'adresse indiquée dans le DAO au plus tard le **02/12/2022** à 12H : 00 mn TU. Les offres qui ne parviendront pas à l'heure et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis le **02/12/2022** à 12H : 30 mn, à l'adresse : « **La Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture), Avenue Moctar Ould Daddah, Immeuble MOUNA, 2^{ème} étage, côté gauche**» **Nouakchott-Mauritanie** »
4. Les offres doivent comprendre une garantie d'un montant **de soixante-dix mille Ouguiyas (70 000 MRU)**, elle doit être valide pour une durée de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

**Le Coordonnateur du PRODEFI
Abdelkader MOHAMED SALECK**